

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 439

présenté par

M. Giacobbi, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, M. Claireaux, Mme Dubié, M. Falorni,
M. Giraud, Mme Hobert, M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Maggi, M. Moignard, Mme Orliac,
M. Robert, M. Saint-André, M. Schwartzberg, M. Tourret et M. Marcangeli

ARTICLE 49

À la seconde phrase de l'alinéa 34, substituer à la première occurrence de la référence :

« II »

la référence :

« I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec l'amendement à l'article 61 il est proposé de renvoyer au I et non au II de l'article L. 141-5.